



## Pour une Information Alternative, Forcément !

### [ INTERNATIONAL ]

P2 - Un peu à droite de la cordillère

P3 - Halte au terrorisme intellectuel !

### [ EUROPE OÙ VAS-TU ? ]

P4 - Bal masqué à Bruxelles

P5 - Traité européen article 1 : « non veut dorénavant dire oui »

### [ ÉCONOMIE ]

P5 - Fonds vautours

### [ SERVICES PUBLICS ]

P6 - Elles étaient pas déjà autonomes les universités ?

### [ POLITIQUE & SOCIÉTÉ ]

P8 - Qui délire en mai, en septembre pleurera !

P9 - Création d'un observatoire du ministère de l'Immigration

P10 - France, terre d'asile ?

### [ ENVIRONNEMENT ]

P11 - Le goût subtil des pesticides

P11 - Grenelle de l'environnement

P12 - POUR MÉMOIRE

+ AGENDA

## La franchise ? Franchement non

Parmi tout ce qui mérite de faire une rentrée chaude, il est un thème sur lequel le mouvement social peut compter sur un fort soutien dans la population : le combat contre les franchises médicales. Selon les études d'opinion, au moins 61 % des Français se déclarent hostiles aux franchises. Mal à l'aise, le pouvoir cafouille. Dans l'ordre, les déclarations du candidat Sarkozy, les déclarations de Mme Bachelot (27 mai), ministre

de la santé, sur les quatre franchises, les déclarations de Martin Hirsch sur le « bouclier sanitaire » (21 juin), la lettre de mission adressée à MM. Fagonard et Biet (10 juillet<sup>1</sup>), la déclaration du Président de la République à Dax (31 juillet<sup>2</sup>) et la mise au point du premier ministre... se contredisent.

La raison de cet embarras, c'est qu'il est difficile de cacher que les franchises sont inefficaces, contre-productives et anti-sociales. Inefficaces, car les forfaits mis en place ces derniè-



Ça, c'est de la Franchise médicale!

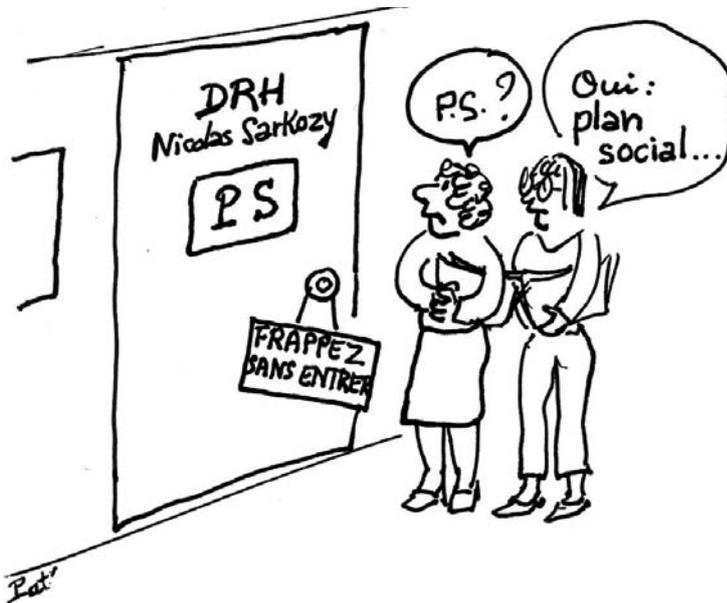
res années n'ont pas empêché l'accroissement des dépenses de soins, qui sont concentrées sur un petit nombre de personnes à pathologies graves.

[SUITE EN P7]

**LECTEURS DU PIAF,**  
envoyez-nous vos articles,  
annoncez vos rendez-vous !  
**contact@le-piaf.org**



## Un peu à droite de la Cordillère



En France aussi, le socialisme est bien à droite

**B**ien sûr, il est toujours délicat de juger les événements d'un pays à l'aune de sa propre lorgnette franchouillarde. Bien sûr, les médias nationaux ne rapportent du monde qu'ils prétendent explorer qu'un petit nombre d'éléments, simplifiant nécessairement des informations qui sont plus complexes dans le détail que vus de notre côté de l'océan. Bien sûr, il faut éviter de piocher chez le voisin de quoi démontrer une idéologie pré-définie en occultant sciemment ce qui contredirait notre raisonnement. Mais tout de même...

Confortablement installé dans mon train de banlieue ce matin, parcourant d'un oeil un peu distrait le journal gratuit *Matin Plus* laissé sur un siège par un voyageur à l'esprit collectif, je m'arrête, page 14, sur une photo pleine page et sa légende : « *Interpellations en masse lors de violentes manifestations au Chili* ». Un peu plus tard, fouillant le sujet dans d'autres médias, je m'attends à y découvrir des émeutes provoquées par des nostalgiques du ré-

gime de Pinochet ou une manifestation de notaires qui pleurent des avantages fiscaux qui diminueraient leurs richesses. Or de quoi s'agit-il ? De plusieurs centaines de milliers de manifestants de gauche (syndicats et parti socialiste en tête !) qui sont descendus dans la rue pour protester contre la politique libérale menée par la présidente « socialiste » Michelle Bachelet ! Voilà qui n'est pas banal : un pays où la gauche manifeste pour se plaindre que la gauche est de droite !

Mais plus inquiétant encore est le fait que cette manifestation n'avait pas été autorisée par le gouvernement et a été dispersée par des forces de l'ordre particulièrement violentes, faisant 40 blessés et plusieurs centaines d'arrestations. De la part d'un gouvernement de gauche, prétendument progressiste, il y a de quoi être surpris, pour ne pas dire révolté.

Déjà il y a quelques temps, la grande grève de plusieurs semaines dans le secteur minier au Chili nous avait montré les signes d'un

gouvernement réputé de gauche mais particulièrement peu enclin à combattre le libéralisme. Les événements de ces derniers jours en sont une nouvelle démonstration : le Chili est un État plutôt prospère en Amérique du Sud et ceux qui ont voté pour une politique solidaire ne comprennent pas qu'un gouvernement de gauche n'applique pas les promesses de redistribution des richesses. En période de crise, ce serait difficile à avaler mais en phase de prospérité relative (comme c'est le cas actuellement au Chili où la croissance dépasse 6 %), cela confine à la faute politique majeure. Encore une fois, au Chili comme ailleurs, aujourd'hui comme toujours, la gauche qui, par faiblesse ou par cynisme, de manière active ou passive, se fourvoie dans un néo-libéralisme attristant, fait le jeu de la droite et des plus nantis et agit contre son propre peuple. Que les socialistes français qui, à l'hiver 2006, ont fièrement affiché leur soutien à Michelle Bachelet lors de sa campagne électorale chilienne s'en souviennent et tournent le dos à cette facilité qui consiste à ne combattre le laisser-faire économique qu'avec des pincettes.

C'est un hasard, mais qui s'étonnera que Dominique Strauss-Kahn, candidat à la direction du Fonds Monétaire International, se soit rendu, juste après ces événements, à Santiago où Michelle Bachelet lui a exprimé son soutien dans sa quête du poste le plus libéral de la planète ? La gauche, quand elle n'est pas elle-même, quand elle trahit sa propre histoire et les siens, se reconnaît dé-cidément où qu'elle soit sur la planète. Et alors elle fait honte à voir.

**Étienne Fillol**

Source : <http://www.etiennefillol.org>  
1 - Ça tombe bien, il ne vaut guère plus.



## Halte au terrorisme intellectuel !

**L**e premier août, la justice allemande, en vertu de l'article 129A du code pénal allemand, a placé en détention provisoire quatre chercheurs suspectés de collaborer à une organisation terroriste. Cette organisation terroriste, le « Militante Gruppe », qui ne ressemble guère, même de loin, à Al-Qaïda ni aux Brigades rouges, se veut « communiste, sociale-révolutionnaire et anti-impérialiste ».

Elle s'est spécialisée dans les incendies criminels de bâtiments ou de matériels symbolisant le pouvoir et la rédaction de communiqués

relativement abscons justifiant ces opérations. Trois de ses membres ont été arrêtés après avoir tenté de mettre le feu à des véhicules militaires. Cette action qualifiée de terroriste a permis de lancer une enquête à la manière de la défunte Stasi (écoutes téléphoniques, filatures et autres visites d'apparte-

ments) aboutissant à ce résultat remarquable : l'arrestation de quatre chercheurs connus pour leur militantisme et leurs sympathies pour l'extrême gauche.

Trois d'entre eux ont été rapidement libérés mais le quatrième, Andrej Holm, sociologue travaillant à l'université Humboldt de Berlin, n'a été remis en liberté conditionnelle que le 22 août. Les éléments à charge retenus contre

**Holm a eu accès à des bibliothèques et des lieux où l'on stocke ce matériel explosif que sont les idées.**

lui sont pour le moins sidérants. Selon le procureur, il aurait été « *intellectuellement en mesure de rédiger les textes exigeants du Militante*

*Gruppe* ». En effet, Holm, étant un intellectuel, a eu accès à des bibliothèques et des lieux où l'on stocke ce matériel explosif que sont les idées et il a eu le malheur d'employer dans ses propres textes des mots-clés et des phrases que l'on retrouve dans les communiqués du MG. Circonstance ag-

gravante, il a pris des « *rendez-vous conspiratifs* », c'est à dire sans mention de lieu, motif ou date, avec certains des incendiaires. Enfin, preuve indubitable de sa culpabilité, il n'était pas en possession de son portable au moment de son arrestation, ce qui constitue clairement un comportement de terroriste. Bref, il aurait pu faire partie de l'organisation et lui fournir les moyens intellectuels de son terrorisme. Il est donc a priori suspect.

L'incarcération de Holm a suscité un tollé en Allemagne et a eu le mérite paradoxal de lancer un débat bienvenu sur l'arsenal législatif anti-terroriste qui facilite ce genre d'abus et sur le délire sécuritaire qui touche ce pays depuis le sommet du G8 à Heiligendamm.

**Alex D.**

Pour plus d'information voir [www.krise-und-kritik.de](http://www.krise-und-kritik.de)

### Au marché de Conakry-La-Gaillarde

Six policiers français qui « accompagnaient » des expulsés en Guinée ont été pris à partie et légèrement blessés à l'arrivée à Conakry, par les expulsés, par des passagers et même par certains de leurs collègues locaux<sup>1</sup>. Ils ont dû, en catimini, regagner Paris via Casablanca pour éviter que les choses ne dégénèrent.

Au delà du côté « farce » de l'affaire qui n'est pas sans rappeler une chanson de Georges Brassens, il est impressionnant de constater à quel point la politique française est bien acceptée en Afrique. Cet événement va, sans doute, comme l'a indiqué le Président, contribuer à sortir de la Françafrique (au même titre que la visite à Omar Bongo) et à resserrer les liens d'amitié qui nous unissent au continent africain, comme on dit en langage diplomatique.

**JMJ**

<sup>1</sup> - Reuters, le 23/08/07

#### Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp  
75018 Paris - France  
contact@le-piaf.org  
www.le-piaf.org

Directeur de la publication : **le Piaf**

Comité de rédaction : **Alex D.,**

**Aldo Bernard, Bo.F., Cluc,**

**Damien S., Gaël Mahé, JMJ,**

**Katerina Bauhaus, M. Solal,**

**Magali, Oliver Carmine, Patrick,**

**PB, Pierre Fouilhoux,**

**Robert Moineau.**

ISSN : 1957-0031

#### ©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire,

distribuer et communiquer cette

création dans les conditions suivantes :

# Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des

fins commerciales # Utiliser cette même

licence (chacune de ces conditions peut

être levée avec notre autorisation).

[http://www.creativecommons.org/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)

[licenses/by-nc-sa/2.0/](http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/)



## Bal masqué à Bruxelles



Si votre fils vous confie qu'il est lobbyiste à Bruxelles, ne l'imaginez pas chaussé de lunettes noires, dans des bars à hôtes, glissant furtivement des mallettes pleines de billets à des politiciens véreux. Comme ses 16 500 confrères<sup>1</sup>, représentant les intérêts d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises, il est reçu à visage découvert par la Commission Européenne et participe à la définition des politiques de l'Union. C'est officiel, le poids des lobbies compte plus que celui des voix dans les urnes. La contrepartie de cette respec-

tabilité, c'est que les noms des lobbyistes doivent figurer dans les documents de la Commission (comptes-rendus de réunions, par exemple) accessibles au public. Le commissaire au commerce extérieur, Peter Mandelson, avait préféré caviarder les noms des lobbyistes dans les documents de ses services ouverts au public. Motif invoqué : la protection de la vie privée des lobbyistes. Seuls figuraient les noms des organisations de lobby, le Forum Européen des Services (ESF) et le Transatlantic Business Dialogue (TABD), ardents défenseurs

d'une libéralisation mondiale. Mais le Corporate Europe Observatory (CEO), ONG spécialisée dans la surveillance des lobbies<sup>2</sup>, veillait et a saisi en octobre 2005 le médiateur de l'Union européenne pour dénoncer le manque de transparence. Le médiateur a enfin rendu ses conclusions, le 16 juillet dernier : il condamne cette pratique du caviardage et rejette l'argument de Mandelson. Certains lobbies comme l'ESF et le TABD sont en effet constitués officiellement d'un simple secrétariat mais des lobbyistes issus d'entreprises très diverses agissent en leur nom. C'est pourquoi le nom du lobbyiste est nécessaire pour savoir quelles entreprises font pression sur la politique européenne.

C'est une victoire encourageante mais sans effet pour l'instant. Comme un procès sur le même thème est en cours à la Cour de Justice Européenne, le médiateur préfère attendre le jugement, qui doit être rendu cet automne, pour éventuellement ordonner à la Commission de revoir ses pratiques.

### Folubert Sansonnet

1 - Selon Daniel Guéguen, lobbyiste français confirmé cité par le *Financial Times* du 25 juillet 2007.

2 - Voir [www.corporateeurope.org](http://www.corporateeurope.org)





## Traité européen article 1 : « non veut dorénavant dire oui »

Sarko a promis, le nouveau traité européen prend en compte le non français. Effectivement, l'expression Constitution européenne a disparu et l'expression « concurrence libre et non-faussée » s'est effacée du fronton. Mais, croyez-en un spécialiste, VGE en personne, « *les gouvernements européens se sont mis d'accord sur des changements cosmétiques à la constitution pour qu'elle soit plus facile à avaler.* »

De fait, le traité modificatif comporte plusieurs centaines de pages avec 297 modifications des traités existants, 12 protocoles et quelques dizaines de déclarations. Indigeste donc, bien loin d'une Europe simple et transparente. En fouillant les textes, on retrouve bien vite la primauté de la concurrence libre sur le reste. Les phrases par-

lant de normes sociales et de coopération entre les Etats sonnent creux. L'Europe doit s'aligner sur l'Otan. Les Etats doivent ouvrir leurs services publics à la concurrence. Les quelques avancées démocratiques, donnant plus de pouvoir aux parlements européen et nationaux, sont bien faibles par rapport aux attentes démocratiques que le non de gauche avait formulées<sup>2</sup>.

Ce non voulait affirmer qu'une constitution européenne doit être élaborée par une assemblée constituante démocratiquement élue et transparente ; qu'elle doit être fondée sur la solidarité entre les Etats et entre les citoyens, affirmer des droits fondamentaux (travail, santé...), ne pas imposer un système économique (quel qu'il soit) et se donner pour objectif de « vi-

ser haut » en exigence sociale<sup>3</sup>.

Mais par dessus-tout, ce non français était une exigence de démocratie face à une Union européenne où toutes les règles démocratiques ne sont pas respectées (séparation des pouvoirs, légitimité,...). Que penser de ce traité, qui, sauf mobilisation populaire, sera largement ratifié par l'Assemblée nationale, oubliant tout du référendum ? Au nom de la plus élémentaire démocratie, quelle que soit notre opinion sur le traité européen, il faut exiger un référendum.

**G.K.W. VanDenParaboum**

1 - Discours devant la commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen du 17/07/2007.

2 - [www.france.attac.org/spip.php?article7377](http://www.france.attac.org/spip.php?article7377)

3 - [www.france.attac.org/spip.php?article6935](http://www.france.attac.org/spip.php?article6935)

### [ ÉCONOMIE ]

## Fonds vautours

Une catégorie particulière de fonds d'investissement spéculatifs est spécialisée dans la réalisation de profits sur le dos des entreprises ou des États en difficulté. Ces « fonds vautours » opèrent en rachetant une créance à l'abandon à prix réduit dont ils négocient ensuite leur revalorisation et leur paiement. Actions en justice, corruption, pressions politiques et menaces sont d'usage pour contraindre les gouvernements à rembourser leur dette.

En février, un tribunal britannique a ainsi ordonné à la Zambie, l'un des pays les plus pauvres du monde, de payer 15,5 millions de dollars à

Donegal International, un fonds vautour basé dans les Iles Vierges britanniques et géré par un multimillionnaire américain. Le fonds avait racheté cette dette, contractée par la Zambie auprès de la Roumanie, pour seulement 3,2 millions de dollars. Un autre fonds vautour, Elliot Associés, dirigé par le milliardaire New-Yorkais Paul Singer, a menacé le Pérou de banqueroute jusqu'à ce qu'il paie les 58 millions de dollars d'une dette achetée par ce fonds au prix de 11 millions de dollars 1996.

Des vides juridiques empêchent aujourd'hui les tribunaux de poursuivre ces entreprises en justice. En s'ap-

puyant sur la Constitution américaine, Georges W. Bush pourrait combler ce vide d'un coup de crayon. Mais il ne l'a pas fait. Durant le récent sommet du G8 en Allemagne, le président américain a même séché une réunion où devait être discutée la légalité de ces fonds vautours. Est-ce vraiment une surprise ? Après tout Paul Singer, de Elliot Associates, le plus gros fonds vautour au monde, a aussi contribué au financement du Parti Républicain à hauteur de 1,7 millions de dollars depuis 2000, ce qui fait de lui le plus grand donateur individuel de la campagne du Président...

**Aldo Bernard**



## Elles étaient pas déjà autonomes les universités ?

L'Université va mal, comme d'habitude. Mais, comme toujours, Nicolas, le pilier de comptoir du bar de l'Élysée, a une solution. Il suffit de donner plus « d'autonomie » aux universités<sup>1</sup>.

A première lecture, ce mot autonomie est absurde, les universités sont déjà autonomes pour définir leurs enseignements et leur recrutement. Il existe des garde-fous à cette autonomie comme le cadre national des diplômés ou une procédure nationale de qualification pour les candidats aux postes d'enseignants ou de chercheurs. Par ailleurs, cette autonomie reste une décision collégiale et démocratique où interviennent le personnel enseignant, non-enseignant et les étudiants.

C'est bien ce qui gêne Nicolas, une entreprise ne se dirige pas comme ça. Sa loi permet de gérer les universités de manière « efficace », avec un PDG (élu tout de même) appelé Président, qui recrute ce qu'il lui chante et qui gère à sa guise ses budgets. Autonomie, c'est aussi un mot qui sonne la fin de la solidarité entre établissements<sup>2</sup> et amplifie la mise en concurrence entre formations et

entre étudiants... et comme partout ailleurs dans le monde, une montée des inégalités entre étudiants ou entre chercheurs.

C'est exactement le cadre des écoles de commerce, qui se vantent dans leur publicité d'être « au service de l'entreprise ». C'est une belle preuve d'autonomie... et c'est surtout très dangereux. L'université doit former les cadres techniques supérieurs qui savent construire des radiateurs et des vélos, mais elle a d'autres missions toutes aussi nobles comme conserver le savoir, le transmettre et le faire évoluer librement. Cette liberté gêne Nicolas, il ne comprend pas pourquoi on embauche des chercheurs plutôt que des « trouveurs »... Ce qu'il a oublié (depuis qu'il a quitté les rangs de sa fac de droit à Nanterre), c'est que le savoir ne se monnaie pas, les grandes découvertes ont toutes été faites par des cerveaux qui n'étaient pas prisonniers de la contrainte financière (souvenez-vous de la pomme de Newton).

La seule chose que Nicolas comprend, comme le dit l'analyse des économistes<sup>3</sup>, c'est qu'un chef d'entreprise qui peut investir et re-

cruter librement permet à son établissement de grimper dans les classements mondiaux des universités. Ce qu'il oublie, c'est que ces classements ne parlent que de quantité d'articles de recherche publiés, de brevets et du salaire d'embauche des étudiants à leur sortie... Or l'université ne s'évalue pas seulement sur ces critères, mais bien autant sur son aptitude à faire vivre le savoir, à permettre aux étudiants de devenir des citoyens émancipés, des citoyens capables de faire révoquer des lois ou germer des mai 68... C'est peut-être contre cette autonomie-là que Nicolas a fait une loi.

**G.K.W VanDenParaboum**

1 - Loi du 1<sup>er</sup> août 2007 sur libertés et responsabilités des universités, dites loi sur l'autonomie des universités.

2 - Voir les propos de Gilbert Béréziat (« homme de gauche »), ex-Président de Paris VI, contre Paris XIII, *Télérama*, le 29/08/07.

3 - *Le Monde* du 10/09/07.

## Marché de l'électricité : comment éviter les châtaignes en 16 pages

Enfin une brochure vraiment grand-public chez Attac ! Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'électricité est ouverte à la concurrence. Vous pouvez choisir (plus pour très longtemps) de rester au tarif réglementé d'EDF (stable) ou de passer au tarif libre (... de s'envoler, comme cela s'est passé partout en Europe).

L'association altermondialiste s'adresse, dans ces 16 pages, à la fois au consommateur perdu dans la jungle du marché (pourquoi rester au tarif réglementé, les pièges à éviter face aux offres alléchantes du marché, que faire quand on a du mal à payer sa facture...) et au

citoyen. Attac fait également des propositions, pour résoudre à court terme les problèmes créés par la libéralisation et pour construire un service public démocratique et écologique de l'électricité.

**Folubert Sansonnet**

*Guide de survie dans la jungle du marché de l'électricité*, 0,50 euros. Brochure disponible auprès des comités locaux d'Attac (voir la liste sur [www.france.attac.org/spip.php?rubrique374](http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique374))



[SUITE DE LA UNE] Contre-productives, car les franchises risquent d'augmenter les dépenses en dissuadant les patients aux revenus modestes de se faire soigner pour des maladies apparemment peu sévères : faute de soins, leurs pathologies empireront et les soins coûteront alors beaucoup plus cher à la collectivité. Anti-sociales parce qu'elles augmentent les inégalités sociales de santé, détruisant petit à petit le principe de la solidarité de la sécurité sociale (on en bénéficie selon ses besoins, on y participe selon ses moyens). Moduler la franchise selon les revenus ? Difficile dans l'état actuel du service d'informatique et d'information de la Sécu, qui n'a toujours pas fini sa rénovation commencée en 2003.

Pour toutes ces raisons, de nombreuses organisations syndicales (médecins et salariés), mutualistes, de malades, la quasi-totalité des partis de gauche et d'extrême gauche ont dit leur opposition, beaucoup d'associations également. Le collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous est né. C'est un front très large qui se constitue et qui peut gagner, grâce à son ampleur et malgré le contrôle des médias par des proches du pouvoir.

Ce collectif organise une mobilisation nationale le dimanche 29 septembre. Des actions auront lieu sous diverses formes dans les villes de province et un grand rassemblement est prévu au Gymnase Japy à Paris, pour quatre heures de débats (à partir de 14 h). Si cette mobilisation réussit, la franchise médicale ne sera plus qu'un souvenir lorsque le parlement discutera du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) en novembre. **Bernard Teper**

1 - [http://www.minefi.gouv.fr/presse/communiques/budget/c0707101\\_lettre\\_mission.pdf](http://www.minefi.gouv.fr/presse/communiques/budget/c0707101_lettre_mission.pdf)

2 - Les franchises seraient remboursables par les complémentaires santé et n'auraient plus pour objectif de boucher le trou de la sécu mais de financer les plans Alzheimer, cancer et grande dépendance.

## D'autres solutions pour la Sécu ?

Des solutions plus justes et plus efficaces existent, issues notamment des États-Généraux de la Santé et de l'Assurance Maladie (EGSAM), qui réunissent professionnels et usagers depuis 2004. Le problème du financement est d'abord un problème de partage des richesses : en 25 ans, la part de la richesse produite revenant aux salariés a reculé de 10 points, au profit des profits, ce qui représente un manque à gagner de 170 milliards chaque année. On comprend pourquoi la Sécu, financée essentiellement par les revenus du travail, accuse un déficit comptable ! L'efficacité (à moindre coût) du système de santé dépend aussi de sa structure (quel mode de rémunération des professionnels ?) et d'une approche globale au-delà des soins : prévention, éducation à la santé et actions sur les conditions de vie des gens (travail, environnement et alimentation). Enfin, responsabiliser le patient, ce n'est pas le culpabiliser mais l'impliquer, par une nouvelle démocratie sanitaire à inventer. ■

## Dégraissier n'est pas tuer ?

Depuis de nombreuses années, nos gouvernants, de gauche comme de droite, n'ont cessé de faire fondre les effectifs de la fonction publique par souci « d'efficacité » ou « d'économie ». A force de supprimer des fonctionnaires, cela fait belle lurette que la fonction publique n'a plus de graisse du tout. Lorsqu'un corps a perdu sa graisse et qu'on le force à continuer un « régime » draconien, c'est le muscle qui est atteint puis c'est l'existence même qui est en danger.

Nos gouvernants ont-ils donc comme but d'en finir avec le service public ?

JMJ





## Qui délire en mai, en septembre pleurera !

« **I**ls ont voté et puis après » chantait Léo Ferré, eh bien après, c'est maintenant. Une rentrée pourrie après un été politico-médiatique qui nous a bercé entre tragique et comique, entre le dérisoire et l'ignoble. Pour le comique, on retiendra les vacances de milliardaire « once more »<sup>1</sup> de notre président, Rachida Dati à plat ventre dans le bateau de celui-ci pour échapper aux photographes, l'aller-retour du même, au grand désespoir de notre presque premier ministre, pour assister aux obsèques de Monseigneur Lustiger, ou encore, l'angine de Cécilia. Dans la catégorie dérisoire et dramatique, on retiendra le dénouement de l'affaire des infirmières bulgares et l'opportunisme, opportunément relayé par la presse, du sarko-circus.

Dans la catégorie ignoble, nous n'avons que l'embaras du choix ; la poursuite des expulsions musclées accompagnées, dans plusieurs cas avérés, de passages à tabac, ou l'exploitation politique honteuse du fait-divers de Roubaix. Dans la catégorie purement politique, la liste est longue : le vote mouvementé de l'inutile loi sur la récidive. Le « paquet fiscal » (que les sages du conseil constitutionnel ont hélas autorisé) qui va augmenter les inégalités et creuser les déficits. La « TVA sociale » qui re-pointe le bout de son nez antisocial. Et la liste continue : les franchises sur les soins et les médicaments, la remise en cause des 35 heures, le service minimum dans les transports (avec la menace à peine voilée de son exten-

sion aux autres secteurs), le non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite... Il ne faudrait pas oublier, dans ce triste bilan estival, les affaires étranges avec des options présidentielles inquiétantes : rapprochement mis en scène avec Bush le finissant, tractations douteuses et dangereuses avec Khadafi (pour le plus grand bénéfice de Dassault et Areva sans doute), discours néocolonial en Afrique et sur l'Afrique assorti d'une visite dans la plus pure tradition françaisafricaine à l'indestructible Omar Bongo, volonté de se réinvestir – pourquoi ? sous quelle forme ? – en Irak à travers la visite du transparent transfuge Kouchner. **JMJ**

1 - Encore une fois.

### Comme avocat, je choisis le bourreau

« Par décret du Président de la République en date du 17 juillet 2007, M. Jean-François Cordet, préfet, préfet hors cadre, est nommé directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. »<sup>1</sup>

Cette information bien réelle ressemble hélas à de l'humour noir. Ce bon Monsieur Cordet a déjà été préfet dans cinq départements différents. Pendant les trois dernières années, il fut « l'exécuteur des hautes-oeuvres » du gouvernement, en matière de chasse et d'expulsion de sans-papiers, dans le département très symbolique de Seine-Saint-Denis. Il s'y est illustré par un zèle et un cynisme absolus qui n'ont pas échappé à la sagacité de notre Président qui a donc décidé de le promouvoir. Ainsi l'un des expulseurs les plus acharnés de ces dernières années est-il chargé de la protection des réfugiés. Bravo ! **JMJ**



1 - Journal officiel du 18 juillet 2007



## Création d'un observatoire du ministère de l'immigration

A l'initiative de plusieurs chercheurs en sciences sociales, un forum-débat sur l'instauration d'un ministère dit de « l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement » était organisé le 27 juin dernier à Paris, à l'École des hautes études en sciences sociales.

**A** l'issue de ce forum, qui rassemblait une centaine de participants issus du monde universitaire, associatif ou syndical, un appel à été lancé vers « l'ensemble des associations professionnelles et syndicales des enseignants, formateurs, éducateurs et chercheurs, les journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, les éditeurs, les revues en sciences humaines et sociales, les organismes de réflexion affiliés à des partis politiques, syndicats et associations », afin que ceux-ci « assument leurs responsabilités dans un tel contexte historique ».

L'objectif annoncé est « la mise en place d'un observatoire de ce ministère, de l'action publique dans ses domaines de compétences et de ses effets dans la société », la réunion d'un premier groupe de travail étant prévu courant septembre.

D'autres projets ont été évoqués à cette occasion, comme la création d'un « groupe de vigilance sur l'indépendance de l'enseignement et de la recherche »,

chargé notamment d'assurer une mission de veille sur les programmes et les manuels scolaires, et l'organisation d'un « réseau national de soutien aux réflexions collectives et aux débats publics, nationaux et internationaux, sur les amalgames opposant l'immigration à l'identité nationale, et sur l'institutionnalisation du racisme et de la xénophobie ».

**Robert Moisneau**

**Vous pouvez apporter votre soutien à cette initiative en signant l'appel « Identité nationale et immigration : inversons la problématique ! » sur le site du réseau Terra (Travaux études et recherches sur les réfugiés et l'asile), à l'adresse suivante :**  
<http://terra.rezo.net/article602.html>

**LE PIAF PARTICIPE  
À VOS ÉVÉNEMENTS,  
ALORS INVITEZ-LE !**

[contact@le-piaf.org](mailto:contact@le-piaf.org)



### De quoi va-t-on parler dans les salles de prof ?

La Camif (Centrale d'achat mutuel des instituteurs de France), numéro 3 de la vente par correspondance en France, est depuis des années un de ces petits « paradis » pour fonctionnaires en phase de nidation... En effet, un esprit de solidarité a créé, après-guerre, des mutuelles et des centrales d'achat performantes, capables de proposer à prix très agréables des produits de bonne qualité. L'épais catalogue de la Camif fut pendant longtemps la lecture préférée des profs décorateurs et cocooneurs. En grande difficulté financière, la Camif a sollicité ses partenaires pour consolider son capital. à cette occasion, le fonds Osiris Partners (fonds français alimenté par des capitaux américains) est devenu l'actionnaire majoritaire de la Camif'. Est-ce que cet apport de capitaux ultralibéraux au pays du mutualisme enseignant va permettre de stopper la suppression prévue de 340 emplois ? La nouvelle stratégie sera-t-elle une innovation ? Le mutuel-capitalisme ?

**G.K.W VanDenParaboum**

1 - latribune.fr du 04/09/07.



## France, terre d'asile ?

Cette noble expression qui décrivait, jadis, notre pays semble définitivement appartenir au passé ; les expulsions de clandestins, y compris des authentiques demandeurs d'asile, la création du très controversé ministère de Monsieur Hortefeux, les violations quotidiennes des Droits de l'Homme (dénoncées depuis plusieurs années dans le rapport d'Amnesty International) en attestent hélas.

L'arrestation de Marina Petrella (repentie des Brigades Rouges), après celle de Cesare Battisti vont dans le même sens et posent bien des questions.

1 – Quelles sont les raisons qui poussent le gouvernement à remettre en cause la « doctrine Mitterrand » concernant les repentis italiens ? Exigence de justice ? Volonté de fournir à bon compte des « preuves médiatiques d'efficacité

et de détermination » en arrêtant des gens rangés et paisibles depuis longtemps ?

2 – Existe-t-il une personne capable de discerner le vrai du faux dans les accusations portées sur les anciens militants de l'extrême gauche italienne des années de plomb ?

3 – Existe-t-il une personne qui puisse garantir l'équité des jugements rendus en Italie à cette époque (beaucoup le furent en l'absence des accusés en fuite), alors que nombre d'historiens et de témoins s'accordent pour dénoncer les pressions, les enquêtes bâclées et parfois, même, l'influence de l'extrême droite italienne ?

4 – Existe-t-il une personne qui puisse défendre l'idée d'extrader des individus qui n'ont pas eu réellement le droit de se défendre (puisque jugées par contumace),

vers un pays qui refuse un nouveau procès' ?

5 – Quel est l'intérêt, aujourd'hui, pour l'Italie de Prodi ou la France de Sarkozy de rouvrir ces dossiers, inextricables pour la plupart, vieux de 15, 20 ou 25 ans ?

Cet acharnement est d'autant plus surprenant de la part d'États qui n'ont jamais réellement voulu poursuivre leurs propres criminels fascistes ou vichystes, même les plus connus, au nom de l'oubli et de la concorde nationale.

**JMJ**

1 - C'est l'un des seuls pays démocratiques dans ce cas.

## Et P.A.F. l'autocar !

### Ah, les jolies colonies de vacances...

Au pays des Droits de l'Homme, pendant la torpeur estivale, il s'en passe de belles !

La PAF (Police de l'air et des frontières) s'est ainsi remarquablement distinguée au cours d'une brillante opération.

Le 1<sup>er</sup> août dernier, le centre social Air 10 organise une sortie à la mer pour plus de cent personnes défavorisées. Ces vacanciers sont répartis dans deux autocars. L'un d'entre eux est arraisonné dans le Val d'Oise par la PAF sous le prétexte, très tendance en ce moment, de rechercher d'éventuels sans-papiers.

Les passagers sont alignés le long de l'autoroute et classés en trois catégories : ceux qui ont leurs papiers d'identité, ceux qui n'en

ont pas et ceux que l'on considère comme illégaux.

Suivent plusieurs heures de tracasseries et d'intimidations pour finalement laisser tout le monde repartir.

Comme le fait remarquer la présidente de cette association dans son communiqué, il est toujours pertinent de faire de la répression, surtout lorsque cette répression s'exerce à l'encontre d'une structure qui a pour mission la prévention et l'insertion !

**JMJ**

## Contribuables, vos papiers !

L'inhumanité et la violence de la politique Sarkozy en matière d'immigration n'est plus à démontrer. Accessoirement, au delà du coût humain, nos chers gouvernants dépensent une fortune pour mener leur chasse, à l'heure même où ils parlent de limiter les dépenses publiques.

Si l'on prend l'exemple de la famille Popov, début septembre, on peut faire le calcul suivant : — 4 billets aller-simple pour le Kazakhstan + 6 aller-retours (!) pour l'escorte = 73 000 euros. — frais d'essence et transport entre Rouen et Paris + frais de procédure + frais liés à la rétention.

— frais de personnel = + de 100 000 euros par « tentative ». Tout cela pour l'expulsion, heureusement ratée, d'une famille parfaitement intégrée. Une expulsion que le Préfet va certainement tenter à nouveau pour complaire à son ministre et à son président. **JMJ**

Pour plus de détails : [www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)



## Le goût subtil des pesticides

**M**onsanto doit mouiller culotte : le mari de Béatrice Schönberg<sup>1</sup> a promis une loi lors du Grenelle de l'environnement. La France doit en effet transposer une directive européenne contraignante sur les OGM et l'affaire n'est pour l'instant réglée que par un décret pris à la va-vite au printemps. Pendant ce temps, 21 000 hectares de maïs OGM sont cultivés en France, principalement dans le grand Sud Ouest, afin d'alimenter le bétail espagnol. C'est 4 fois plus qu'en 2006.

Le maïs Mon 810 de Monsanto, génétiquement modifié pour produire une toxine capable de tuer des insectes qui s'attaquent au maïs, est autorisé en France. Sa

culture a été suspendue en Allemagne, suite à des études indépendantes montrant que son effet principal est de rendre les insectes plus résistants à la toxine.

Les opposants à ce maïs ont renouvelé leur stratégie : le fauchage est coûteux sur le plan humain et financier. Leur méthode 2007 est plus subtile. Elle consiste en un repérage systématique des champs pour « améliorer » le Registre national des cultures OGM<sup>2</sup> publié par le gouvernement, qui n'indique que la surface d'OGM cultivée par canton. Et ainsi permettre aux agriculteurs et apiculteurs de savoir si leur production sera contaminée<sup>3</sup>.

Depuis le printemps la tension est vive. D'un côté, des maïsiculteurs, convaincus par les lobbies de se-

menciers et fabricants de pesticides (ce sont les mêmes) et un syndicalisme majoritairement favorable à cette production. De l'autre, les agriculteurs, apiculteurs et citoyens qui militent pour un moratoire sur l'utilisation de cette technologie de transgénèse en plein champ.

La prochaine fois que vous mangerez du chorizo de base, issu de cochon nourri à 100 % de maïs OGM<sup>4</sup>, cherchez le subtil goût de pesticide délicatement caché sous le piment !

**Bo.F.**

1 - Jean-Louis Borloo, ministre de beaucoup de choses dont l'Écologie

2 - C'est arrivé près de chez vous :

<http://www.ogm.gouv.fr/>

3 - Voir *Le Piaf* n°8.

4 - 100 % non indiqué sur l'emballage.

## Un Grenelle de l'environnement en laissant les armes au vestiaire



**D**epuis plusieurs semaines, les associations écologiques, les industriels et le gouvernement préparent la réunion du 29 octobre, intitulée Grenelle de l'environnement. Ce nom, symbolique des accords syndicaux et des importantes avancées sociales de mai 68, est étrange à entendre venant d'un gouvernement voulant officiellement démolir cet héritage. Mais cela paraît moins étrange lorsqu'on se rappelle qu'ils ont aussi sonné la fin du mouvement de mai, marquant l'agenouillement des syndicats face au pouvoir, alors que la base militante était encore en grève.

La comparaison peut aller beaucoup plus loin. L'an dernier, en préparation aux élections, des associations écologiques respectables (Amis de la Terre, Greenpeace, WWF-France,...) s'étaient réunies dans la plateforme Alliance pour la planète<sup>1</sup> pour tenter d'imposer des mesures évidentes et salutaires pour l'environnement. Parmi ces mesures, 4 moratoires servaient de moteur à tous les débats : moratoire pour stopper les OGM en plein champ, sur la non-extension des autoroutes, sur l'arrêt du développement du nucléaire et sur l'arrêt de construction d'incinérateurs. En renonçant à ces 4 exigences, elles abandonnent autant d'armes de pression dans ce débat biaisé avec l'industrie.

Ce Grenelle se veut être une « négociation sans tabou » et même une « discussion efficace », mais on peut avoir peur du déséquilibre entre des associations sans armes, face à ceux qui aujourd'hui bétonnent, polluent et mettent l'humanité en danger le plus hypocritement possible (voir l'article ci-dessus).

**GKW VanDenParaboum**

1 - <http://www.alliance.fr>



LE PIAF • N°17 - SEPTEMBRE 2007

## Ils nous ont refroidi cet été !

**Christine Lagarde**, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, à propos de la France : « *un pays qui pense, alors qu'il faut cesser de penser, et de tergiverser, et se retrousser simplement les manches* ». Elle prône un retour aux temps préhistoriques, en quelque sorte.

**N. Sarkozy**, dans les *Nouvelles d'Alsace* : « *la croissance, je ne l'attendrai pas, j'irai la chercher* ». Où ça ? Dans les neurones de Jacques Attali, chargé d'une commission pour « *la libération de la croissance française* ».

**N. Sarkozy**, dans un discours prononcé devant l'université d'été du Medef, a annoncé son intention de faire interdire l'ouverture d'enquêtes pénales sur le fondement de lettres anonymes et son souhait de dépenaliser la vie économique.

Réaction d'**Eva Joly**, ancienne juge d'instruction : « *Je ne comprends pas un pays qui responsabilise ses enfants et ses fous et irresponsabilise ses élités et cela me paraît une grave erreur et surtout une absence de compréhension de ce que veut dire la criminalité organisée et économique* ».

**Fadela Amara**, secrétaire d'État, a intitulé son rapport sur les banlieues au conseil des ministres « Tolérance zéro » contre la Glan-douille. Les 2 millions de chômeurs doivent apprécier.

Et enfin une bonne nouvelle : 389 000 Français dépassent le million de dollars (725 000 euros) de fortune personnelle en 2006. Ce chiffre est en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente (+8,3 % au niveau mondial). On est rassuré !

**Bo.F.**

## [ AGENDA ]

### FESTIVAL CINÉCOLO

Du 17 au 23 septembre - l'Atoll 13/ le Barbizon - 175 ter, rue de Tolbiac - Paris 13<sup>e</sup>.

[www.lebarbizon.org](http://www.lebarbizon.org)

### SOIRÉE DÉBAT SUR LA PÉNALISATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Judi 20 septembre - de 20 h à 22 h - Mer à Boire -1, rue des Envierges - Paris 20<sup>e</sup>.

[www.cip-idf.org](http://www.cip-idf.org)

### D'OÙ VIENT LE NÉOLIBÉRALISME ?

Rencontre avec Christian LAVAL, organisée par le comité local Attac 93 Sud

Judi 27 septembre - 20h30 - Salle Mendès-France - 57, rue de la Solidarité - Montreuil (93).

[www.local.attac.org/93sud/](http://www.local.attac.org/93sud/)

### SCIENCE ET CITOYENNETÉ

L'Université populaire et citoyenne organise une conférence-débat sur les liens entre « La science, le politique et le citoyen », et un séminaire avec Jacques Testart sur la réappropriation citoyenne de la science et l'amélioration des décisions publiques.

Judi 27 et vendredi 28 septembre - de 9 h à 12 h - Maison des associations - Roubaix (59).

[www.upc-roubaix.org](http://www.upc-roubaix.org)

### PROCÈS DES INculpÉS DE LA STARAC

Quatre ans après leur prise de parole à la Star Academy, les intermittents inculpés devraient être fixés sur leur sort. Un grand rassemblement de soutien est prévu devant le tribunal.

Vendredi 28 septembre - 11 h - Tribunal de Grande Instance - 173 avenue Paul-Vaillant-Couturier, Bobigny (93).

[www.cip-idf.org](http://www.cip-idf.org)

### LES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS CÉLÈBrent LA FÊTE DE LA COMMUNE Chansons, lectures, débat, apéro-swing...

Samedi 29 septembre - de 15 h à 20 h - place de la Commune de Paris-1871 - Paris 13<sup>e</sup>.

[www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)

### FESTIVAL DU FILM MILITANT D'AUBAGNE Il oeuvre à promouvoir la visibilité de films engagés et autoproduits, mais aussi d'oeuvres professionnelles pas ou peu diffusées.

Du 9 au 13 octobre 2007 - Aubagne (13). <http://festival.documentaires.info/>

### POUR LES PARISIENS :

★ l'agenda mensuel des résistances et des alternatives est sur

<http://letohubohu.free.fr/>

★ un nouvel agenda militant sur <http://demosphere.eu>



## [ BULLETIN D'ABONNEMENT ]

LE PIAF



Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.

Vous pouvez l'imprimer

à partir du site [www.le-piaf.org](http://www.le-piaf.org)

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.

Les chèques sont à adresser à l'ordre de : **Le Piaf**



**Le Piaf - 3 rue d'Orchamp - 75018 Paris - France**

### JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 €  100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

EMAIL .....